

Conseil municipal
Du 1^{er} septembre 2022
à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 juin 2022
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 4) Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- 5) -Création de la distinction honorifique de citoyen d'honneur de la Commune de Fontaines
-Attribution de cette distinction à M. Riccardo BARDELLI Maire de PACIANO
- 6) Relations contractuelles avec les associations pour la mise à disposition de locaux et de matériel municipaux

Finances

- 7) Partenariat entre la Commune de Fontaines, l'EPLEFPA et l'ALESA de Fontaines dans le cadre du programme des actions culturelles du projet « Bruits qui courent »
- 8) Subventions exceptionnelles aux associations des Amis de l'église St Just, Fontaines échanges et l'amicale des conscrits
- 9) Relations contractuelles entre la Commune de Fontaines et l'OPAC 71
- participation financière pour la réalisation de travaux permettant l'accueil de professionnels de santé
- 10) Règlement d'une amende à l'organisme Reuters News et Media Inc

Urbanisme

- 11) Validation de la modification N°1 de l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine) par le Grand Chalon

Divers

- 12) Questions diverses